



The European Consumers' Organisation

COMMUNIQUE DE PRESSE
PRESS RELEASE

Contact: John Phelan - +32 2 789 24 01
Date: 17/05/2010
Référence: PR 006/2010

Les consommateurs doivent être au cœur de l'Agenda numérique européen

Le très attendu Agenda Numérique Européen sera publié par la Commission européenne demain. Pendant les 5 prochaines années, l'agenda numérique sera le fil rouge de la stratégie de la Commission européenne en matière d'accès au réseau, de contenu en ligne et des droits numériques des consommateurs.

Il devrait fournir l'impulsion nécessaire pour réellement établir un marché numérique unique pour les consommateurs : mettre fin aux entraves existantes, améliorer, partout en Europe, les connaissances qu'ont les consommateurs du monde numérique et garantir qu'ils bénéficient de toutes les opportunités offertes par les nouvelles technologies et d'un marché des TIC (technologies de l'information et de communication) qui fonctionne.

Les consommateurs doivent pouvoir accéder au contenu de leur choix quelle que soit leur nationalité ou leur lieu de résidence. Les TIC doivent prévoir, par défaut, que les données personnelles soient protégées, les produits et applications numériques doivent permettre aux consommateurs de tirer un maximum de bénéfices du monde numérique.

Monique Goyens, Directeur Général du BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, a déclaré :

« Nous accueillons très favorablement la publication de l'Agenda numérique européen par la Commission européenne. Il est crucial que les politiques européennes s'attaquent aux nouveaux défis apportés par le monde numérique et s'engagent à ce que des actions concrètes soient prises afin que les consommateurs puissent tirer tous les bénéfices des technologies d'information et de communication. »

« Nous espérons que la Commission européenne adopte un agenda ambitieux qui prenne en considération les attentes et demandes des consommateurs, telles qu'elles ont été formulées dans l'Agenda numérique du BEUC¹. Nous attendons de la Commission qu'elle mette les consommateurs au cœur de sa stratégie et qu'elle reconnaisse pleinement les droits numériques fondamentaux des consommateurs. Le respect des droits et intérêts des consommateurs doit être clairement garanti. Cependant, toutes ces belles idées resteront lettre morte si des actions politiques concrètes ne sont pas prises par les différents services de la Commission européenne et qu'une mise en œuvre effective n'est pas garantie. »

Fin

¹ Vous trouverez notre Agenda Numérique joint à ce communiqué de presse (uniquement disponible en anglais).

BEUC, Bureau Européen des Unions de Consommateurs
+32 2 789 24 01 - press@beuc.eu

Vous voulez en savoir plus sur le BEUC? Visitez www.beuc.eu

 [EC register for interest representatives](#): identification number 9505781573-45 